

Le Pays Voconce

VAISON-VENTOUX Un label national pour encourager les initiatives

Le secteur du tourisme à l'heure de l'inclusion

Forcément, le défi de l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap se pose à tous les secteurs de l'économie. Le tourisme n'échappe pas à la règle et il tente de s'y conformer tant que faire se peut. Un label existe qui, décerné par l'agence nationale Atout France (pour le développement touristique de la France), sanctionne les bonnes pratiques en la matière.

Demande d'accessibilité

Les structures labellisées « Tourisme & Inclusion » répondent à des critères d'accessibilité des bâtiments et prestations proposées, et la mise en place d'un accueil personnalisé. Pour en bénéficier, la prise en charge d'au moins deux des quatre familles de handicap (auditif, mental, moteur et visuel) doit être satisfaite.

« On a quand même beaucoup de personnes qui sont en demande d'accessibilité » selon Joel Lech, directeur de l'office de tourisme Vaison-Ventoux. Son établissement, lieu d'information touristique, s'est vu décerner le label sur tous les handicaps, en octobre dernier, pour une durée de cinq ans.

Avant candidature, l'Office a dû entreprendre des aménagements ces deux dernières années : signalétiques adaptées aux déficiences mentales et visuelles, parcours audio guidés, etc.

« Ce qui explique les deux



L'office de tourisme Vaison-Ventoux, labellisé, est adapté à tous les handicaps. © Office de Tourisme Vaison-Ventoux.

ans de travail, c'est qu'on a dû faire un inventaire complet auprès de tous les prestataires sur les 19 communes de notre périmètre, ce qui est demandé à un Office de tourisme, précise Joel Lech. Sur 300 partenaires interrogés, 193 ont déclaré avoir une prestation compatible avec au moins une déficience ». Preuve que des initiatives sont prises même si, pour cer-

tains lieux, de par leur configuration, la mise en conformité reste difficile. Il va sans dire que dans les sites antiques ou en ville haute, l'installation d'un ascenseur par exemple n'est pas envisageable.

Des alternatives ?

« Au niveau du théâtre (un site labellisé répondant au handicap mental et visuel), au départ, la volonté c'était de

labéliser l'ensemble des sites antiques. Là où les Romains ont mis des escaliers, on ne va pas forcément pouvoir les démonter. Mais il existe des systèmes de rampe, notamment en pente douce. Sur quelques types de handicap, la marche n'est pas si haute que ça », explique le directeur de l'Office de tourisme Vaison-Ventoux.

Des « solutions de contournement, avec des parcours adaptés » ont été imaginées, où l'on reste plutôt en ville basse, sans que la prestation perde nécessairement en qualité.

Pour les acteurs du tourisme, le label « Tourisme & Inclusion » fait office de marqueur. « Mais ne pas l'avoir ne signifie pas qu'on est mauvais élève. »

Yamine Nfifakh